



RGPD : LE RÔLE DU DÉLÉGUÉ A LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser les principes de base en matière de **données personnelles**
- ✓ Appréhender les missions du DPO,
- ✓ Mettre en œuvre les **actions** pour mettre son entreprise en **conformité avec le RGPD**

1. LES FONDAMENTAUX DU DROIT DES DONNÉES PERSONNELLES (9h00 – 11h00)

- ✓ Présentation de l'écosystème
- ✓ Définitions: données personnelles, traitements, principaux acteurs (responsables de traitement, responsables conjoints, destinataires, sous-traitant)
- ✓ Les droits des personnes concernées
- ✓ Les obligations du responsable de traitement et du sous-traitant

+ **Quizz**

2. LES CONTOURS DE LA MISSION DE DPO (11h00 – 13h00)

- ✓ Quand désigner un DPO ?
- ✓ Qui peut être DPO ?
- ✓ Quelles sont les qualités attendues d'un DPO ?
- ✓ Quelles sont les fonctions d'un DPO ?
- ✓ Comment encadrer les missions du DPO ?

+ **Quizz**

3. LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE CONFORMITE (14h00 – 17h)

- ✓ Comment réaliser une cartographie des données et établir le registre des traitements
- ✓ Quand et comment réaliser une analyse d'impact (PIA)
- ✓ Comment mettre en place les clauses de données personnelles dans les contrats
- ✓ Comment mettre en œuvre les politiques internes
- ✓ Comment sensibiliser le personnel,
- ✓ Comment mettre en place une veille,
- ✓ Comment constituer un dossier de conformité,
- ✓ Comment anticiper/gérer un contrôle de la CNIL

+ **Quizz**

Cas pratique final

Formation dispensée par une avocate experte en données personnelle

7 heures en distanciel
950 Euros HT / participant

Public : Tout public
Prérequis : Aucun

Contact inscriptions :

Contact@forma-droit.fr

Clôture des inscriptions 8 jours ouvrés avant la date de formation